



# Une crèche inter-entreprises à Molina

**I**ncontournables dans l'accueil de la petite enfance, les crèches et autres halte-garderies connaissent aujourd'hui un important essor. Au mois de septembre prochain, une nouvelle structure va ainsi voir le jour sur le parc d'activités stéphanois de Molina-La Chazotte. Dénommée « Les grabottes », cette crèche multi-accueil d'une capacité de trente places est d'un genre un peu particulier puisqu'elle regroupe des entreprises (une vingtaine actuellement) de la zone industrielle stéphanoise.

« Cela fait près de trois ans que nous travaillons sur la création de cette crèche. Le manque de structure d'accueil est une réelle contrainte pour nos salariés. Il fallait donc réduire ce problème », explique David Despinasse, dirigeant de l'entreprise Despi, à l'origine de la création des Grabottes dans le cadre de ses actions à vocation sociale. En collaboration avec le Rezames (réseau d'entreprises de la zone d'activités de Molina et de l'Est stéphanois), le groupe Despi s'est donc lancé dans l'aventure. Un prestataire de service, le groupe « People n' Baby » (déjà présent à L'Horme), a été choisi tandis qu'un terrain situé sur la zone a été acheté par l'entreprise. C'est là, impasse Lavoisier, que cette crèche inter-entreprises sort actuellement de terre. Un investissement de taille puisque le coût global est estimé à 1,1 million d'euros

subventionnés en partie par la Caisse d'allocations familiales et le Conseil général. Il faut souligner que le bâtiment est placé sous le signe du développement durable avec une toiture végétalisée et un parc boisé tout autour.

## ENCORE QUELQUES PLACES

Un cadre unique dans une zone industrielle qui, avec un fonctionnement très souple (pas de critères de sélections, possibilité d'accueil d'urgence) et très large (7 heures - 19 heures), a offert un joli succès à cet équipement avant même son ouverture. « 22 places sur les trente sont déjà occupées, explique David Despinasse. Il reste cependant quelques disponibilités. Pour cela, les entreprises doivent passer une convention avec People n' Baby et faire un dépôt de garantie de 1 000 euros. Ensuite, lorsqu'un salarié a un besoin, un contrat est signé avec un coût très faible. Diminué d'une participation de Saint-Etienne Métropole, d'un crédit d'impôt et d'économie de charge d'impôt, la cotisation mensuelle réelle de l'entreprise pour une place est de 114 euros. »

Ce système avantageux devrait offrir un bon départ à cette crèche qui dessert une zone d'activités où travaillent 7 500 personnes.

> JÉRÔME TRUCHON